

Manuel d'utilisation



Made in France



yokler

Bienvenue !

Nous sommes heureux de vous compter parmi celles et ceux qui veulent changer le monde et façonner la mobilité de demain.

En adoptant Yokler comme outil de transport, vous devenez pionnier de l'éco-mobilité et de la cyclo-logistique.

Soyez-en fiers !

Veillez à bien prendre connaissance des consignes d'utilisation de votre triporteur pour en tirer les meilleures performances et assurer votre sécurité.

D'autres ressources techniques et notamment les vidéos tutos sont disponibles sur notre site web*.

Nous vous recommandons notamment de visionner les vidéos de prise en main :



Ces contenus sont régulièrement actualisés. N'hésitez pas à y revenir souvent.

**NB : La page est en accès sécurisé et un code vous a été communiqué par mail préalablement à la livraison de votre triporteur.*



Sommaire

1. Coordonnées	4
2. Préambule.....	4
3. Normes	5
4. Assurance	6
5. Sécurité	6
6. Livraison	7
7. Chargement de la batterie	9
8. Moteur simple et double couple.....	11
9. Niveaux d'assistance moteur	12
10. Spécifications techniques.....	14
11. Gâchette d'aide au démarrage	15
12. Avertissement concernant l'utilisation du moteur.....	15
13. Boite de vitesse.....	16
14. Freinage	16
15. Feux et clignotants	17
16. Installation.....	18
17. Vos premiers coups de pédales	21
18. Franchissement d'obstacles.....	22
19. Voirie adaptée	22
20. Limitations de charges	23
21. Pentes maximales admissibles.....	23
22. Limitation de vitesse.....	24
23. Conditions climatiques	25
24. Frein de parking	25
25. Modifications / Ajout d'équipements.....	26
26. Entretien périodique	26
27. Nettoyage.....	27
28. Garantie constructeur.....	27

1. Coordonnées



CYCLOPOLITAIN
SAS au capital de 66 930 €
Siret : 448 441 253 00060

www.yokler.com

Siège social :
70 avenue de Bohlen
69120 Vaulx-en-Velin (France)

Tel : +33 (0)4 83 43 33 17

Email : sav@yokler.com

2. Préambule

Les triporteurs Yokler sont des cycles à assistance électrique. Ces véhicules sont généralement considérés par la réglementation comme de simples cycles et ont de ce fait accès aux pistes cyclables, zones piétonnes, voies de bus, ainsi qu'aux rues classiques sous réserve du strict respect des règles afférentes au Code de la Route.



Comme pour tout véhicule destiné à circuler sur la voie publique, une mauvaise utilisation ou un mauvais état d'entretien peuvent entraîner de sérieuses blessures, voire la mort du conducteur, des passagers ou des personnes passant à proximité.

Avant toute utilisation, nous vous recommandons donc de lire avec attention ce manuel qui vous permettra de prendre rapidement en main votre véhicule et de limiter les risques d'accident. Si le véhicule est destiné à être utilisé par plusieurs conducteurs, il est impératif que chacun d'entre eux soit formé à la conduite à l'aide du présent manuel.



Yokler décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes d'utilisation par le conducteur / propriétaire. Le non-respect des consignes d'utilisation peut entraîner l'annulation de la garantie constructeur.

Réglementation

Votre triporteur Yokler est conforme aux critères d'exemption de la directive européenne 2002/24/CE du 18 mars 2002 qui exige :

- Une puissance maximale de 250W pour le moteur du cycle à assistance électrique,
- Le fonctionnement moteur interrompu automatiquement et immédiatement avec l'arrêt de l'action du pédalage,
- L'arrêt de fonctionnement du moteur qui ne doit pas entraîner l'action du pédalage,
- Le fonctionnement du moteur interrompu automatiquement et immédiatement à 25 km/h.

L'assistance électrique du véhicule est en outre conforme à la réglementation européenne EN15194 encadrant les spécificités techniques des motorisations pour les cycles équipés d'un moteur auxiliaire d'une puissance nominale continue n'excédant pas 250W. Dans ce cadre réglementaire, votre triporteur Yokler doit être considéré comme un vélo à assistance électrique. De ce fait, il peut rouler sur l'ensemble des voies accessibles aux vélos, en accord avec la réglementation municipale et le Code de la Route.

Dans l'Union Européenne, votre triporteur Yokler ne requiert par ailleurs ni immatriculation, ni permis de conduire. En l'état actuel de la réglementation, votre triporteur Yokler est considéré comme un véhicule atypique dont les caractéristiques structurelles ne sont visées par aucune norme spécifique. Il apparaît ainsi libre de toute prescription spécifique.



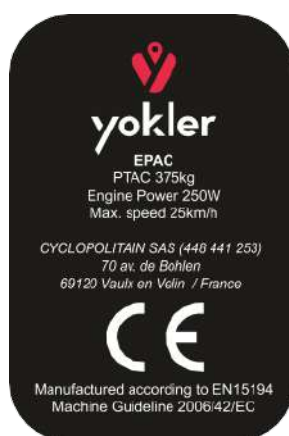
Conformément à l'article L.221-1 du Code de la Consommation (France) traitant de l'obligation générale de sécurité, Yokler s'engage à ce que ses produits, dans des conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles, ne présentent pas de danger pour la sécurité ou la santé des personnes.

Pour satisfaire à ces obligations de base, votre triporteur Yokler a fait l'objet de toutes les attentions dans chacune des phases de son développement. Il a été conçu et assemblé en respectant un cahier des charges rigoureux s'inspirant des normes s'appliquant aux motocyclettes et surpassant les exigences des normes s'appliquant aux bicyclettes. Yokler engage sa responsabilité de fabricant en certifiant que les données présentées dans ce document sont sincères et conformes à la réalité.

3. Normes

Les véhicules fabriqués par CYCLOPOLITAIN SAS sont équipés d'une assistance électrique conforme à la norme EN 15194.

De même, les composants et accessoires entrant dans la fabrication des tricycles respectent les normes ISO de leur catégorie de produit.



4. Assurance

Apparenté à la classification "V.A.E" (Vélo à assistance électrique), les triporteurs Yokler ne nécessitent pas d'assurance obligatoire en France.

Dans le cadre d'une utilisation professionnelle, il est possible que le contrat d'assurance Responsabilité Civile (RC) professionnelle du client souscripteur couvre l'usage des vélos ou des vélos électriques dans le cadre de ses activités.

Dans ce cas, son contrat couvrira les dommages potentiellement causés aux tiers ainsi que les dommages corporels causés à l'utilisateur lui-même, sous réserve que le Client notifie à son assureur l'usage de son nouveau matériel.

Yokler recommande à ses clients de se renseigner auprès de leur assureur RC professionnelle pour connaître les garanties déjà incluses à leur contrat.

Cas spécifique du transport onéreux de passagers (YOKLER T) :

Dans le cas où le triporteur est destiné à une activité de transport payant de passagers, il appartiendra au propriétaire de souscrire une assurance spécifique de type "transport payant de passagers".

5. Sécurité

Avant chaque utilisation nous recommandons fortement de :

- Contrôler la pression des pneus (voyant vert sur la valve si la roue en est équipée).
- Contrôler les freins et les éclairages, que toutes les vis soient bien serrées.
- Vérifier que le poids total autorisé est respecté.

Pendant l'utilisation :

- Roulez uniquement sur des routes en bon état.
- Utilisez les freins de parking avant et arrière lorsque que vous garez le triporteur et cadenassez le vélo.
- Faites attention à ce que rien ne se coince dans la chaîne, le pédalier ou les roues (clés, vêtements, effets personnels...)
- Ne tentez pas de dépasser les 25km/h
- Ne jamais utiliser le triporteur en état d'ébriété, après usage de drogue ou en cas de grossesse
- Ne posez jamais le pied à terre lorsque le véhicule est en mouvement. Votre talon pourrait passer en dessous de la carrosserie et vous pourriez vous blesser.

Pour l'entretien du véhicule :

- Évitez les nettoyeurs à haute pression, à chaleur ou à vapeur.
- Privilégiez éponge douce et chiffon propre, avec de l'eau.

6. Livraison

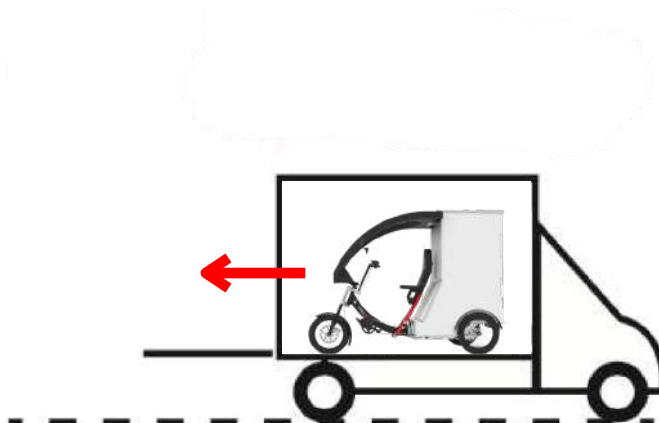
Votre triporteur Yokler est livré prêt à l'emploi avec l'ensemble des options souscrites. Veuillez vérifier, dès livraison, que vous disposez bien de tous les articles.

Il appartient au Client de mentionner toutes les réserves utiles auprès du transporteur si le matériel apparaît endommagé. En cas de dommages dû au transport, ou d'article manquant, veuillez prendre immédiatement contact avec notre SAV (voir partie « Coordonnées du concepteur »).

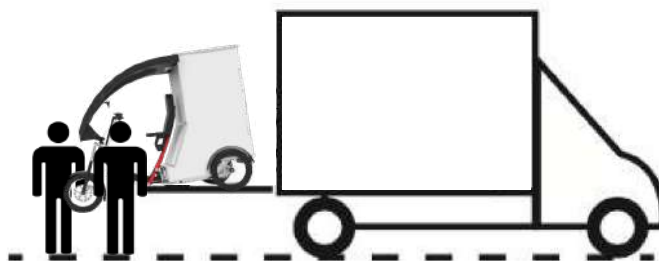
Déchargement

Exemple pour le Yokler U :

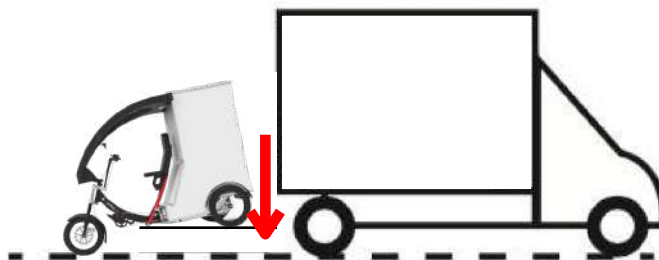
Déplier le hayon du camion en position horizontale, à hauteur du plancher du camion. Approcher le véhicule.



Deux personnes portent le véhicule avec une main au-dessus du Té bas et une autre en bas de la fourche.

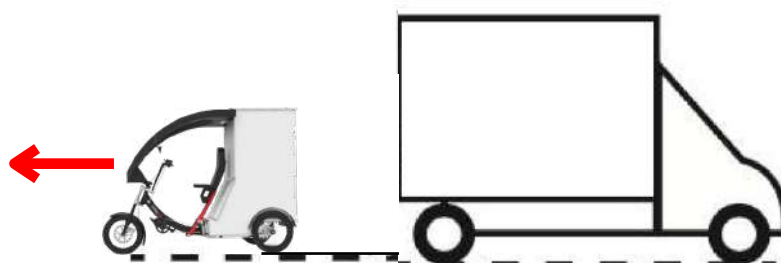


Placer le triporteur sur le hayon, la double barre doit reposer sur le hayon.



Baisser le hayon doucement.

Commencer à tirer le véhicule dès que la roue avant touche le sol.



La méthode de déchargement est différente pour chaque modèle en raison de leur dimensions ! Visionnez les vidéos de déchargement en flashant les QR codes à la page suivante.

Déchargement selon les modèles



Yokler U



Yokler XL



Yokler XXL



Yokler J



Yokler T



7. Chargement de la batterie

La batterie



□ Ion-Lithium
- 36V
- 20Ah / 720Wh

Le chargeur



1
Brancher le chargeur sur une prise domestique 220V.



2
Une LED verte s'allume.



3
Tourner le cache "push" sur la batterie pour libérer le branchement, et brancher le câble "3 broches" à cet endroit.



5h



5
La LED devient rouge : la batterie est en charge. Le chargeur chauffe légèrement (environ 45 degrés) c'est normal.



6
Quand la LED redevient verte, la batterie est chargée. Vous pouvez débrancher la batterie du chargeur, et l'utiliser sur votre triporteur.



Ne tentez en aucun cas de brancher un autre chargeur sur votre batterie Yokler. Seul le chargeur fourni est compatible.

Évitez de brancher le chargeur sur une multiprise et privilégiez une charge directe sur une prise dédiée.



L'utilisateur de la batterie s'engage à accepter les risques et responsabilités d'utilisation de la batterie. Yokler, ne pouvant pas contrôler la bonne utilisation de la batterie (charge, décharge, stockage, etc.), ne pourra être tenu responsable des dégâts causés aux personnes et aux biens. Afin de prévenir tout risque d'accident, Yokler équipe ses packs d'accus Li-ion d'un BMS/ PCM (système électronique de protection), empêchant une charge ou décharge trop profonde et permettant l'équilibrage des tensions entre éléments dans les batteries constituées de plusieurs éléments en série.

Quelques règles à respecter pour la charge de votre batterie :

- Avant de charger votre batterie, inspecter attentivement son emballage afin de vérifier l'absence de détérioration ou d'une déformation. En cas de défaut, ne la chargez pas.
- Seul le chargeur spécifiquement étudié fourni pour votre Yokler peut être utilisé pour la charge des batteries. **N'en utilisez aucun autre.**
- Vous devez charger vos batteries sur une surface à l'épreuve du feu. La température du local où est chargé la batterie doit être compris entre 5 et 25°. Ne pas charger la batterie sur une surface inflammable telle que de la moquette, du parquet ou autre. Chargez la batterie sur une surface résistant à la chaleur et non conductrice de courant afin de prévenir tout dommage lié à un court-circuit ou à un éventuel problème de charge.
- Ne pas charger à proximité de matières inflammables, liquides ou solides, meubles en bois etc.
- Ne jamais charger une batterie gonflée, qui a coulé ou endommagée.
- Ne jamais recharger une batterie chaude ou immédiatement après son utilisation ; la laisser refroidir avant de recharger.
- Une fois la charge terminée, ne jamais remettre en charge le pack pour les « gonfler à bloc » car dès le premier instants le chargeur va envoyer un courant fort, ce qui risque de provoquer une surchauffe menant tout droit à une combustion.
Si vous détectez une élévation de la température, c'est anormal : Arrêtez tout !
- Un pack abîmé suite à un choc (crash) est potentiellement dangereux et peut prendre feu suite à un court-circuit interne. Un pack abîmé peut mettre plus de 10 minutes à prendre feu. Un pack en court-circuit - même très peu de temps - doit être mis sous surveillance car il peut mettre plus de 10 minutes à prendre feu après l'incident.
- En cas de gros choc sur votre batterie, vous ne devez plus vous en servir. Rapprochez-vous d'une déchetterie proche de chez vous pour la faire recycler.
- Si de l'électrolyte des éléments se retrouve en contact avec votre peau, lavez abondamment avec du savon et de l'eau. Pour un contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau froide et voir un médecin immédiatement.
- N'utilisez la batterie que pour votre vélo et non pour d'autres usages. Ne pas essayer d'ouvrir, découper ou écraser la batterie.
- Ne pas jeter la batterie en dehors des endroits prévus pour la collecte de batteries au lithium.

- Évitez à tout prix les courts-circuits ; si cela arrive, une très grande intensité de courant passera dans la batterie et il pourrait en résulter une perte d'électrolyte, de gaz, un échauffement important, voire une explosion. Ce type de problème peut-être également provoqué après un contact prolongé de la batterie avec de l'eau ou à une utilisation dans un environnement au-delà de 55°C. Dans le cas très peu probable où la batterie s'enflammerait, ne pas utiliser de l'eau pour éteindre ce feu, prendre du sable ou un extincteur pour feux électriques.
- Ne pas stocker la batterie dans un endroit trop chaud (supérieur à 40°C) ou trop froid (-5°C). La température ambiante doit être idéalement comprise entre 5° et 40°C. Par exemple, ne laissez pas votre batterie dans un véhicule ou directement exposé au soleil.
- Avant de recycler votre batterie, déchargez lentement et complètement celle-ci au préalable.
- Pour éviter la décharge profonde, veillez à charger complètement votre batterie au moins 1 fois tous les 3 mois. A défaut, la décharge profonde pourrait endommager la batterie et limiter son autonomie.

8. Moteur simple et double couple

Moteur standard 80Nm (de série) :

Les triporteurs Yokler sont équipés en série d'un moteur pédalier offrant un couple de 80Nm. Il convient pour le transport de charges jusqu'à 150kg sur du plat ou du faux plat.



Moteur double couple 150Nm (en option):

La motorisation double couple exclusive Yokler permet de disposer d'un couple jusqu'à 150Nm grâce à un moteur auxiliaire placé à l'arrière du véhicule, en prise directe avec l'axe arrière.

Il permet de soulager la motorisation principale (pédalier) et la boîte de vitesse, dans les phases critiques de démarrage, passage d'obstacle et pente ce qui allonge la durée de vie de l'ensemble transmission/motorisation.



Cette option est idéale pour les logisticiens qui stationnent leurs flottes dans des parkings souterrains ou qui roulent régulièrement sur des routes avec du dénivelé. Il permet de monter des pentes jusqu'à 15% à 100% du PTAC (375kg) jusqu'à 6km/h.

Info réglementaire :

Le fonctionnement du moteur double couple est bridé à 6km/h maximum, conformément à la fonction "start up mode" prévu à la norme EN15194.

9. Niveaux d'assistance moteur

Le niveau d'assistance s'affiche sur l'ordinateur de bord (quand le moteur est sous tension), ainsi que d'autres indications utiles comme la vitesse, le niveau de la batterie, le kilométrage ou l'heure.

Par défaut, le mode d'assistance est « 0 »



Vous disposez de 4 valeurs d'assistance : 0, 1, 2 et 3. **Le mode 0 équivaut au mode 3 (et inversement),** vous disposez donc de 3 modes d'assistance.



- Niveau n°1 : 70% de la puissance disponible
- Niveau n°2 : 85% de la puissance disponible
- Niveau n°3 (ou 0) : 100% de la puissance disponible



Une prise USB (en option) est disponible sur le tableau de bord.



Dans la pratique, une fois que vous aurez pris en main de votre triporteur Yokler, nous vous recommandons de toujours rester en mode 0, le plus puissant.

Si vous faites un long trajet et que vous craignez d'être à court de batterie, passez en niveau n°2 pour économiser la batterie et avoir plus d'autonomie.

Après 5 minutes d'arrêt, votre moteur s'éteint automatiquement. Il se met en mode 0 par défaut lorsque vous le rallumez.

Puissance moteur

Votre triporteur Yokler est équipé d'une assistance électrique d'une puissance nominale de 250W conformément à la réglementation européenne sur les cycles à assistance électrique.

Plus que la puissance de l'assistance électrique, c'est le couple qu'elle développe qui vous permet de conduire en limitant votre effort physique.

10. Spécifications techniques

Assistance électrique	Moteur pédalier BAFANG BBS Puissance nominale max. 250W / Vitesse max. 25km/h Conforme norme EN 15194 Moteur double couple en option < 6km/h
Cadre	Aluminium : poutre avant et châssis arrière Acier : support de selle
Carrosserie	Composite nid d'abeille / Polyéthylène Charnières intégrées inviolables toute hauteur
Batterie	1 batterie Ion Lithium 720 wh / 36V / 20A Jusqu'à 30km d'autonomie, en fonction du poids transporté, de la déclivité et du style de conduite du pilote. Cellules LG Carte électronique (BMS) et montage Made in France Poignée de transport intégrée Emplacement amovible dans compartiment protégé par clé
Chargeur	AC Input 100-240Vac / DC Output : 42V 4.0A / Prise domestique
Temps de charge	Environ 5h00
Fourche	Fourreaux acier / Tés aluminium Suspension hydraulique à grand débattement 150 mm Système de direction breveté permettant un rayon de braquage minimal
Roues	17 pouces / Rayons 10G
Pneumatiques	17' x 2,25' Hutchinson Chambres à air renforcées anti-crevaisson. Fonction autoréparante contre les clous
Transmission	Par chaînes Boite de vitesse à variation continue Enviolo Extreme Axes arrières de transmission en inox
Pilotage boite de vitesse	Manuel ou automatique (option)
Freinage	Hydraulique avant et arrière Étriers double pistons haute performance Disque avant 260 x 3mm + Disque arrière 190 x 3mm Fonction parking sur frein avant
Assise pilote	Ergonomique avec soutien lombaire Mousse haute densité Réglage sur 250mm pour les pilotes de 1m65 à 1m90 Porte gourde intégré
Verrou	A clé 3 points avec clé standard ou Blockshaft avec clé de sécurité (option)
Avertisseur	Sonnette
Éclairage	LED : phare avant / Positions Arrière / Clignotant / Freinage
Origine des composants et assemblage	France : 61% / Europe : 19% / Asie : 20% Conception et assemblage : 100% Made in France

11. Gâchette d'aide au démarrage



Conformément à la réglementation, l'assistance électrique du Yokler fonctionne sur l'action du pédalage. Elle s'enclenche après environ un demi-tour de pédale complet.

Pour faciliter le démarrage, notamment lorsque le véhicule est chargé ou pour aborder une côte, il est possible d'utiliser la gâchette d'aide au démarrage sur le guidon, qui forcera l'action de l'assistance avant le premier tour de pédale, et qui vous assistera à 100% de la puissance moteur dans la limite de 6 km/h.



Vous devez utiliser la gâchette dans les cas suivants :

- Démarrage à plat
- Démarrage en côte
- Franchissement d'un petit obstacle à faible allure



N'utilisez pas la gâchette en dehors des "cas spécifiques d'utilisation", pour ne pas entraîner un surrégime du moteur et son endommagement.

N'actionnez pas la gâchette lorsque vous circulez au-delà de 6km/heure car l'effet serait contre-productif : le moteur s'arrêterait.

Conséquence d'une mauvaise utilisation du moteur et de la gâchette si vous ne respectez pas les recommandations d'utilisation des niveaux d'assistance moteur :



- Vous augmenterez jusqu'à 50% votre consommation d'énergie et diminuerez donc l'autonomie de votre batterie
- Vous diminuerez la durée de vie des composants internes de votre moteur
- Vous augmenterez le niveau sonore de votre moteur, qui pourrait engendrer une gêne tant pour le pilote que pour les passagers
- Vous risquez d'avoir une vitesse inappropriée, voire dangereuse notamment dans les zones piétonnes.

12. Avertissement concernant l'utilisation du moteur



Lorsque vous utilisez votre Yokler en marche arrière pendant plus de 20m, il est **IMPÉRATIF** que l'assistance électrique soit en position OFF (ordinateur de bord éteint). Le non-respect de cette consigne pourra entraîner des dysfonctionnements et / ou la panne de votre assistance électrique, qui ne pourra être prise en charge par votre Garantie Constructeur.



Ne tentez pas de changer les paramètres du moteur configurés en usine car cela pourrait affecter le comportement routier de votre véhiculée le faire sortir des conditions d'exemption de la directive européenne 2002/24/ CE et de la norme européenne EN 15194. De ce fait, votre Yokler serait considéré comme un cycle à moteur et devrait être immatriculé. Le port du casque deviendrait obligatoire tant pour le pilote que pour les passagers. L'accès aux pistes cyclables ne serait plus autorisé. Toute modification des paramétrages moteur entraînerait l'annulation de la garantie constructeur. Dans ce cas, le client utilisateur s'engage à ne plus faire valoir auprès des autorités compétentes le certificat de conformité fourni d'origine par Yokler.

13. Boite de vitesse

Votre triporteur Yokler est équipé de série d'une boite de vitesse à variation continue.

Elle permet le changement du rapport entre les pignons de la chaîne de transmission pour adapter la cadence et la difficulté de pédalage en fonction de votre situation : à plat, en côte, à vide, chargé.

En fonction des options choisies, la boite de vitesse peut être à commande mécanique manuelle, ou électrique/automatique :

- Une **boite de vitesse automatique** est équipée d'un contrôleur qui gère, à la place de l'utilisateur, le changement de rapport. Celui-ci sera donc optimale, pour vous permettre de pédaler toujours avec la même cadence, que vous soyez chargé, à vide, sur du plat ou en côte. Aucune action n'est nécessaire de la part de l'utilisateur.

- Une **boite de vitesse mécanique** fonctionne grâce à l'action de l'utilisateur sur la manette tournante.

Si votre triporteur est équipé d'une boite de vitesse mécanique, veuillez- vous référer à la partie spécifique à la fin de ce manuel.



14. Freinage

Nous vous recommandons de toujours freiner avec les deux leviers de frein (avant + arrière) en même temps. Cela contribue à la stabilité du véhicule et à son arrêt dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, un freinage sur les 2 freins en même temps permettra une usure homogène des plaquettes avant et arrière ce qui simplifiera la maintenance.



Sur une chaussée humide, la distance de freinage est augmentée de 40% par rapport aux chaussées sèches. C'est-à-dire :

- Distance de freinage par temps sec : 10m
- Distance de freinage par temps humide : 14m

En cas d'aquaplaning et pour retrouver l'adhérence au terrain, nous vous recommandons d'actionner et de relâcher plusieurs fois les leviers de frein.



Plus votre vélo est chargé, plus le freinage doit être anticipé

15. Feux et clignotants

Votre Yokler est équipé de 4 types de feu à technologie LED.

Les feux de position arrière s'allument automatiquement dès que la batterie est connectée. Ils ne s'éteignent jamais. Leur consommation d'énergie est cependant très faible, et cela n'affectera pas l'autonomie de votre batterie.

Les clignotants s'activent grâce au curseur sur le commodo.

Un bruit de clignotant typique peut alors être entendu.

N'oubliez pas de revenir en position centrale après avoir tourné

Les feux stop s'activent automatiquement lorsque vous freinez sur l'un ou l'autre des leviers de frein.

Le phare avant s'active lorsque vous appuyez sur le bouton correspondant du commodo. N'oubliez pas d'allumer votre phare avant dès que la luminosité commence à faiblir, et à l'éteindre en pleine journée.

Le bouton Klaxon est inactif.

La fonction klaxon est remplacé par une sonnette de type « Ding Dong » sur le guidon



16. Installation

Nous vous recommandons une inspection générale avant chaque utilisation pour voir si le véhicule n'aurait pas subi de dommages. Les bonnes habitudes que vous mettrez en place permettront d'améliorer votre expérience de conduite et vous augmenterez la durée de vie de votre matériel.

Mettez votre batterie en charge. (Voir Parti 5. Chargement de la batterie). A la livraison de votre Yokler, la batterie n'est pas complètement chargée. Sa tension peut ne pas vous donner l'autonomie d'une pleine charge et décroître rapidement. Il est préférable de la charger pendant environ 5 heures pour mieux profiter des performances de votre véhicule.

Mise en place de la batterie

MODELES YOKLER U/XL/XXL/J/K

Le câble d'alimentation se trouve dans la trappe sous la selle du côté gauche.

Ouvrez la trappe à l'aide la clé cylindrique, puis tirer sur le loquet.

Insérer la batterie chargée dans le rail prévu et l'enfoncer au fond du coffre. Branchez votre batterie jusqu'à sentir un cran (attention à ne pas tirer sur les faisceaux électriques)

IMPORTANT :

Si le faisceau n'est pas correctement branché (jusqu'à sentir un cran), des étincelles peuvent se produire ce qui endommagerait la connectique (hors garantie)

Les feux arrière s'allument, ils ne peuvent être éteints sauf si vous débranchez la batterie.

Si vous disposez d'une seconde batterie, vous pouvez la placer

Dans la même trappe, en faisant attention à ne pas gêner le branchement de la batterie principale, mais nous recommandons de la placer dans la trappe opposée pour augmenter la durée de vie du câble d'alimentation.

Refermer la trappe à clé.



MODELE YOKLER T

Le câble d'alimentation se trouve dans le petit coffre sous la banquette arrière, du côté gauche.
Ouvrez la trappe à l'aide la clé cylindrique, puis tirer sur le loquet.

Insérer la batterie dans le rail prévu et l'enfoncer au fond du coffre

Branchez votre batterie (attention à ne pas tirer sur les faisceaux électriques). Les feux arrière s'allument, ils ne peuvent être éteints sauf si vous débranchez la batterie.



IMPORTANT :

Si le faisceau n'est pas correctement branché (jusqu'à sentir un cran), des étincelles peuvent se produire ce qui endommagerait la connectique (hors garantie)



La batterie est un composant très sensible. Attention à respecter attentivement les consignes d'utilisation spécifiques aux batteries ion lithium (Voir Parti 5. Chargement de la batterie)

Hauteur de la selle du pilote :

Dévissez de quelques tours la molette de réglage
Translatez la selle vers le haut ou le bas, le long de la double barre de maintien.

La bonne hauteur doit vous permettre d'avoir la jambe tendue lorsque votre talon est en appui sur la pédale.
Une fois la bonne hauteur sélectionnée, revissez la molette de réglage jusqu'à sentir une pression suffisante. Asseyez-vous sur la selle et testez qu'elle est correctement fixée.



Un mauvais réglage de la selle peut être dangereux. Assurez-vous d'avoir suffisamment serré la molette de réglage.

État des roues et pression des pneumatiques

Vérifiez que les pneumatiques sont correctement gonflés. Yokler recommande une pression de **4 bars sur chaque pneumatique**.

Contrôlez les rayons des roues. Aucun rayon ne doit être cassé ou distendu.

Si les chambres à air des roues ont une valve de pression, il suffit de vérifier que celle-ci a toujours un voyant vert. Si le voyant est orange ou rouge : Regonflez la roue.



Réglage des rétroviseurs

Actionnez les rotules des rétroviseurs pour trouver le bon angle de vision correspondant à votre taille.



Dernières recommandations avant de commencer l'utilisation

Vérifiez que tous les ouvrants sont correctement fermés

- Les portes arrière (Yokler U/ XL/XXL)
- La porte latérale (Yokler XXL)
- La ridelle arrière (Yokler J)
- Les portes latérales de l'habitacle passager (Yokler T) **avec la clé cylindrique (et non pas seulement enclenchées à la main)**

Vérifiez que les trappes à batterie sont bien fermées à clé.

Vérifiez que la / les batterie(s) est/ sont bien chargée(s). Vous pouvez pour cela appuyer sur le petit bouton de la batterie, et/ ou regarder le pourcentage précis sur le display (écran) en haut à droite.

Vérifiez que vos 2 feux de position arrière sont allumés.



17. Vos premiers coups de pédales

Maintenant que vous savez comment fonctionne votre triporteur, il est temps de l'essayer.



Avant toute chose, il est important de choisir un endroit calme, plat et à l'écart de la circulation automobile et de tout obstacle, pour apprendre à manœuvrer votre Yokler sans risque pour le conducteur, les passants ou pour le véhicule.

Prenez au minimum 1 heure pour vous entraîner à l'utilisation de votre Yokler. C'est le meilleur investissement que vous puissiez faire.

Mise sous tension du moteur :

Pour mettre le moteur sous tension, appuyer 2 secondes sur le bouton "ON/OFF" de la commande display L'ordinateur de bord s'allume. Les feux de position arrière s'allument.



- Placez vos mains sur le guidon, à portée des leviers de frein.
- Donnez vos premiers coups de pédale.
Le moteur s'enclenche après un tour complet de pédale.
Roulez à la vitesse du pas.
- Testez les freins avant et arrière sur une courte distance, et prenant progressivement de la vitesse et en freinant brusquement.
- Tournez à droite et à gauche pour prendre conscience du comportement routier et de la stabilité du véhicule. N'essayez pas de vous pencher, votre Yokler vire à plat contrairement à une bicyclette.
- Essayez de passer entre des poteaux de plus en plus rapprochés pour prendre conscience du gabarit du véhicule.
- Faites plusieurs séquences de roulage et d'arrêt.
- Testez les feux. Le phare avant et les clignotants s'actionnent par le commodo sur le guidon.
- Les feux stop à l'arrière s'allument lorsque vous freinez.

Éteignez le moteur de la même manière que la mise sous tension : appuyer 2 secondes sur le bouton "ON/OFF" de la commande display

Quelques conseils et préventions supplémentaires :

- Le pilote doit impérativement porter des chaussures fermées, ou au minimum des chaussures qui maintiennent bien le pied pour ne pas risquer de coincer une chaussure dans le vélo et provoquer une blessure.
- Faites attention à ce que les pantalons larges ou autres vêtements lâches ne se coincent pas dans la chaîne, les rayons ou les pédales
- Veillez à éviter une vitesse excessive : en descente, le poids du triporteur et votre chargement pourrait vous faire dépasser les 25 km/h malgré l'arrêt de l'assistance électrique. Cela pourrait entraîner un sursrégime du moteur et de la boîte de vitesse (emballement), ainsi qu'une perte de contrôle du vélo et même un accident.
Freinez régulièrement et ne dépassez pas les 25 km/h.

18. Franchissement d'obstacles

Votre Yokler n'est pas conçu pour franchir des obstacles supérieurs à 50mm de hauteur lorsqu'il roule à pleine vitesse.

Une tolérance peut être admise lorsque votre véhicule circule très lentement (<6km/heure) Vous pouvez ainsi franchir des trottoirs jusqu'à 10cm de haut à faible allure et en gardant la roue avant parfaitement perpendiculaire à l'obstacle.

Gardez à l'esprit que plus un obstacle est haut, plus il est important de garder la roue perpendiculaire au risque de renverser le véhicule.

19. Voirie adaptée

Votre Yokler est conçu pour une circulation urbaine sur rue goudronnée et bien entretenue.

Comme sur un cycle, vous devez impérativement éviter de circuler de façon répétée sur des nids de poule car cela entraîne :

- Un danger pour la stabilité du véhicule
- Un danger pour la colonne de direction du véhicule

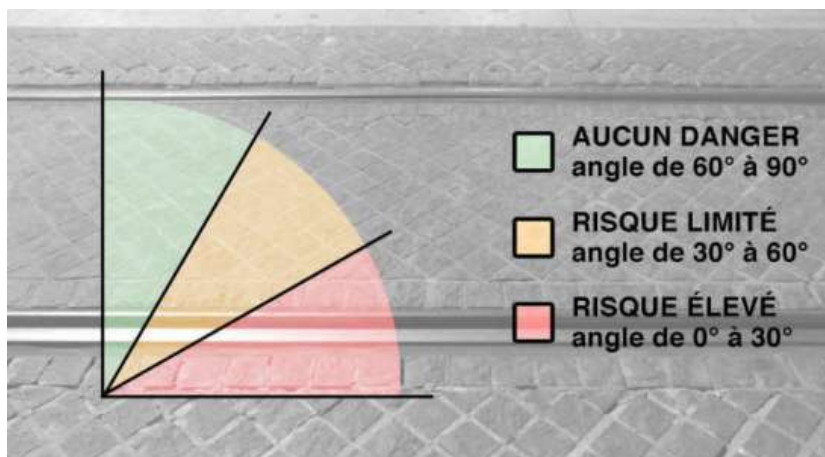
La circulation sur des nids de poule à vive allure peut entraîner des casses sur les organes de direction.

Votre véhicule n'est pas non plus conçu pour une circulation sur le sable ou sur l'herbe.

Rails de tramways – passages à niveaux



Au croisement d'une ligne de tramway, les roues de votre triporteur pourraient venir se coincer dans les rails. Cela peut causer d'importants dégâts sur votre véhicule comme la déformation de l'axe des roues.



Il est donc impératif de traverser les voies de tramways le plus perpendiculairement possible. Yokler recommande **un angle d'attaque supérieur à 60°** afin de garantir une traversée sans danger (voir schéma).

20. Limitations de charges



Respectez scrupuleusement les limitations de charges

Le P.T.A.C. (Poids Total Autorisé en Charge) est le poids maximal que le véhicule peut afficher sur la balance, au moment de prendre la route, il est le même pour tous les modèles de la gamme Yokler qui partagent une base mécanique identique. Il inclue donc :

- Le Poids à Vide du Véhicule (P.V.V.)
- Le poids du pilote
- Le poids du chargement

Modèle	K	J	U	T	XL	XXL
Poids à vide PVV	105 KG	125 KG	135 KG	140 KG	150 KG	160 KG
CHARGE UTILE MAX. (SANS PILOTE)	270 KG	250 KG	240 KG	235 KG	225 KG	215 KG
CHARGE UTILE MAX. (AVEC 1 PILOTE 75 KG)	195 KG	175 KG	165 KG	160 KG	150 KG	140 KG
PTAC	375 KG	375 KG	375 KG	375 KG	375 KG	375 KG



Le poids du pilote doit être pris en compte dans le C.U.M.
 Pour le Yokler T, le poids des passagers doit être pris en compte.
 En cas de doute sur leur valeur, mieux vaut limiter le transport à une seule personne (au lieu de 2)

Attention à bien répartir les masses. Les masses les plus lourdes doivent être installées en bas. Les masses les plus légères en haut. Les masses doivent également être réparties de façon homogène sur toute la surface du plancher.

Il est très important de respecter les limites de charge utile pour préserver l'usure des composants de transmission. Le dépassement des valeurs risque d'entraîner une usure prématurée des composants en divisant leur durée de vie par 2 ou d'avantage.

21. Pentas maximales admissibles

La capacité d'un triporteur Yokler à gravir des côtes varie en fonction :

- du Poids Total Chargé (P.T.C.) incluant le P.V.V., le poids du pilote et le poids du chargement
- de la nature du terrain (goudrons, pavés, etc.)
- de la météo (vent, pluie, etc.)
- de la vitesse du véhicule.

Les valeurs suivantes sont communiquées pour une vitesse entre 2 et 6 km/h, sur route goudronnée par temps sec.

Moteur standard (80 Nm)

P.T.C		Pente maximale
P.T.A.Cx50%	(187,5 kg)	10%
P.T.A.Cx60%	(225 kg)	7,5%
P.T.A.Cx70%	(262,5 kg)	5%
P.T.A.Cx80%	(300 kg)	2,5%
P.T.A.Cx100%	(375 kg)	0%



Pour des sorties de parking avec un chargement, il est conseillé de descendre du véhicule et de marcher à côté en actionnant la gâchette d'aide au démarrage. Le pilote économise ainsi son propre poids et diminue ainsi le P.T.C pour franchir des côtes plus importantes.



Il est ponctuellement possible de gravir des cotes en dépassant légèrement ces limites de charges, mais cela entraînera une usure prématurée des composants, notamment le moteur et la boîte de vitesse.

Moteur double couple (150 Nm)

P.T.C		Pente maximale
P.T.A.Cx50%	(187,5 kg)	20%
P.T.A.Cx60%	(225 kg)	15%
P.T.A.Cx70%	(262,5 kg)	15%
P.T.A.Cx80%	(300 kg)	15%
P.T.A.Cx100%	(375 kg)	15%

22. Limitation de vitesse

Les rapports de pignonnerie sont calculés pour permettre de délivrer un couple maximum au moteur et au pilote, et ainsi permettre de mouvoir jusqu'à 375 kg (voir chapitre précédent « charges utiles »)

Les rapports de pignonnerie permettent d'atteindre au maximum 25km/ h sur du plat et à vide, à une cadence de pédalage de 60 tours minutes.

Il est possible d'atteindre 25km/ h uniquement sur du plat et une fois que le véhicule est lancé, ou en descente. Conformément à la réglementation, votre assistance électrique se coupe au-delà de 25 km/h.



Nous vous recommandons cependant de circuler à une vitesse moyenne de 15-20 km/ h pour une sécurité optimale, et un meilleur confort de vos passagers.

23. Conditions climatiques

Yokler déconseille l'utilisation du véhicule par rafales supérieures à 70km/h.

Yokler déconseille l'utilisation du véhicule lors d'épisodes de canicule (>40°) ou lorsque les températures sont inférieures à -3°C.

En cas de grand froid, veuillez à n'utiliser votre Yokler que sur des routes parfaitement entretenues, déneigées et sans verglas.

24. Frein de parking

Chacun de vos leviers de frein est équipé d'une fonction parking. Vous pouvez au choix actionner un levier ou l'autre, selon que vous êtes gaucher ou droitier.

Pour actionner le frein de parking, suivez les étapes suivantes :

1 →



Serrez fort la poignée de frein à la main

2 →



Faites coulisser le loquet de sorte qu'il vienne bloquer la poignée

3 →



Le frein de parking est en place

Pour retirer le frein de parking, suivez les étapes suivantes :

1 →



Serrez la poignée de frein suffisamment fort pour libérer le loquet.

2 →



Faites coulisser le loquet pour le retirer. Le frein est enlevé.



Le frein de parking est réservé aux arrêts courts de moins de 2 heures. Au-delà de 2 heures, le frein de parking risque d'endommager le système hydraulique ou les étriers.

Privilégiez un cadenas en U à placer dans la roue avant au travers de la fourche pour immobiliser le véhicule lors des arrêts longs



Lorsque le véhicule n'est pas utilisé et qu'il est garé dans votre dépôt, ne laissez pas le frein de parking actionné toute la nuit.

25. Modifications / Ajout d'équipements

Ne modifiez pas votre véhicule, et utilisez uniquement les composants d'origine fournis par Yokler. Dans le cas contraire, vous risqueriez d'endommager votre véhicule et votre garantie constructeur serait annulée.

26. Entretien périodique

Un entretien régulier et préventif permet de limiter des risques de pannes ou d'accident.

Nous vous recommandons de procéder aux opérations suivantes :

Avant chaque utilisation

- Contrôle du bon fonctionnement des freins
- Contrôle visuel du gonflage des roues
- Contrôle du bon serrage des équipements sur le guidon
- Contrôle et signalement d'éventuels dommages résultant d'une précédente utilisation.

Tous les mois (ou 500km)

- Regonflage des 3 pneus (4 bars).
- Contrôle de la tension des rayons des 3 roues
- Lubrification des chaînes
- Contrôle des principaux serrages des équipements (potence, levier de freins, rétroviseurs, garde-boue, pédales, manivelles, roues)

Tous les 6 mois (ou 2500km)

- Contrôle de l'état des pneumatiques, notamment au niveau des flancs
- Contrôle de l'usure des plaquettes de frein qui doit être homogène, avant et arrière
- Nettoyage des chaînes avant et arrière
- Contrôle du serrage de la boîte de vitesse
- Lubrification des pistons des étriers de freins avant et arrière.

Tous les ans (ou 5 000km)

- Remplacement des pneumatiques (selon état)
- Remplacement des plaquettes avant et arrière (selon état)
- Remplacement des chaînes avant et arrière
 - Graissage arbre interne et roue libre du moteur
- Purge du système de frein hydraulique avant et arrière

- Tous les 2 ans (ou 10 000km)
- Remplacement de la boîte de vitesse
 - Remplacement arbre interne et roue libre du moteur



Les opérations techniques doivent être réalisées par un atelier professionnel et/ou par un personnel qualifié.



Des tutoriels vidéo sont disponibles sur notre page dédiée pour vous guider dans les opérations les plus fréquentes.

<https://www.yokler.com/yokler-maintenance-fr/>

Cette page est protégée par un mot de passe. Demandez le vôtre à votre contact commercial Yokler.

27. Nettoyage

Votre Yokler étant un outil d'image, nous vous recommandons de veiller à ce que la carrosserie soit toujours propre et le pare-brise nettoyé.

La coque est en polyéthylène. Pour la nettoyer, nous vous recommandons d'utiliser un liquide dégraissant (type nettoyant frein volatile) et du papier absorbant.

Le pare-brise est en P.E.T. Pour le nettoyer, nous vous recommandons d'utiliser un chiffon propre et de l'eau savonneuse. Attention, un produit agressif à base de solvant risquerait de rayer ou d'opacifier irrémédiablement le pare-brise.

Dans le cas de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour projeter de l'eau sur le véhicule, veillez à ne pas diriger l'eau directement sur le bloc moteur.

Dans le cas d'un nettoyage complet, nous vous recommandons de retirer la batterie et de protéger le moteur avec des bâches plastiques pour éviter un trop plein de projections.

28. Garantie constructeur

Tous les triporteurs à assistance électrique Yokler ont été assemblés avec le plus grand soin par nos équipes techniques à notre atelier de Villeurbanne (69).

Lorsqu'ils sont vendus neufs, ils bénéficient d'une garantie constructeur pièces et main d'œuvre d'une durée de 2 ans à compter de la date de livraison du matériel, visant à protéger l'utilisateur contre tout défaut de fabrication.

Lorsqu'ils sont vendus en "occasion reconditionné Yokler", la durée de la garantie est limitée à 1 an.

La garantie constructeur couvre toutes les pièces de structure et notamment le cadre, la fourche, les roues, la carrosserie, le moteur et la batterie.

La garantie constructeur exclut toutes les pièces d'usure comme les pneumatiques, chambres à air, câbles, chaînes, pignons, roues libres, rayons ou plaquettes de frein.

L'exercice de la garantie constructeur est conditionné : À l'absence de transformation du produit qu'elle soit mécanique, électrique, électronique ou au niveau de la carrosserie, au strict respect des consignes d'utilisation, des charges utiles et des pentes admissibles, à la formation rigoureuse des pilotes à la conduite. A ce titre, Yokler offre à titre gracieux 1h de formation sur site (Paris ou Lyon) ou par téléphone (dans les autres villes) pour l'achat d'un triporteur neuf. Pour activer sa garantie constructeur, le client devra prendre contact avec Yokler pour suivre sa formation gratuite (jusqu'à 2 pilotes). Dans le cas où le client souhaite former d'autres pilotes à la conduite, Yokler propose sur son e-shop des modules de formation payant sur site ou par téléphone à un entretien régulier du matériel par un personnel qualifié, tel que recommandé dans le manuel d'utilisation. A ce titre, Yokler met à disposition gratuitement pour tous ses clients un grand nombre de tutos vidéo pour la maintenance préventive.

Les dommages résultant de chocs, d'accidents ou de vandalisme sont exclus.

La garantie constructeur est limitée au produit objet du contrat de vente, et exclut toute perte d'exploitation. Yokler se réserve en outre le droit de suspendre temporairement l'exercice de la garantie en cas d'incident de paiement.

Dans le cadre d'une panne prise en charge par la garantie constructeur, le client pourra au choix :

- Prendre RDV dans l'un des ateliers Yokler et rapporter son matériel pour une prise en charge incluant le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses et la main d'œuvre.
- S'adresser à tout autre garage ou atelier de son choix, proche de chez lui. Dans ce cas, Yokler participera à la prise en charge de la main d'œuvre dans la limite de 4h au tarif horaire de 65€ HT sur production de facture. Les frais de retour des pièces défectueuses à l'atelier Yokler, ainsi que ceux d'expédition à l'adresse du client ou de l'atelier tiers, seront à la charge exclusive du client.

Dans le cadre d'une prise en charge par la garantie constructeur pour un matériel au-delà de 12 mois d'ancienneté, une vétusté au prorata du temps restant de la garantie constructeur pourra être appliquée pour le remplacement à neuf des composants.

Comment contacter le SAV ?

Pour contacter le service après-vente, le client doit en premier lieu signaler sa panne par mail sur l'adresse sav@yokler.com en précisant son numéro de série unique et ses coordonnées.



Découvrez tous nos modèles !

Yokler accompagne les professionnels de la logistique dans leur transition éco-mobile en produisant les cargo bikes les plus robustes et performants du marché.

Plus de 500 entreprises déjà équipées. Et la vôtre ?

